

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

Appel d'offres ouvert sur offres de prix n° AO-2026-014

Article 1 - Objet

Le présent règlement de consultation concerne l'appel d'offres ouvert ayant pour objet : **Travaux de renouvellement du réseau BT et construction de deux postes HTA/BT préfabriqués - quartier Al Amal, commune d'Aïn Atlas.**

Article 2 - Composition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres (DAO) comprend les pièces suivantes :

- Pièce n° 1 : avis d'appel d'offres (AAO) ;
- Pièce n° 2 : présent règlement de consultation (RC) et ses annexes (modèle d'acte d'engagement, modèle de déclaration sur l'honneur) ;
- Pièce n° 3 : cahier des prescriptions spéciales (CPS) ;
- Pièce n° 4 : bordereau des prix unitaires et détail estimatif (BPU-DE) ;
- Pièce n° 5 : plan du réseau BT projeté - quartier Al Amal (réf. PL-01) ;
- Pièce n° 6 : plan de génie civil type des postes maçonnés P-AMAL-1 et P-AMAL-2 (réf. PL-GC-02).

Article 3 - Imputation budgétaire

Les dépenses relatives au présent appel d'offres sont imputées sur le budget d'investissement 2026, projet n° **P-2026-BT-0174**, rubrique « Investissement – Renouvellement réseaux ».

Article 4 - Estimation du maître d'ouvrage

L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage s'élève à **4 599 696,00 DH TTC** (3 833 080,00 DH HT, TVA 20 %).

Article 5 - Publicité et dates

- Publication de l'avis : **03/11/2026** sur le portail des achats de la gérance et dans deux journaux à diffusion nationale ;
- Date et heure limites de dépôt et d'ouverture des plis : **24/11/2026 à 10h00** ;
- Visite des lieux (facultative) : 12/11/2026 à 10h00 ;
- Demandes d'éclaircissement : au plus tard 7 jours avant la date d'ouverture des plis.

Article 6 - Caution provisoire

Le montant de la caution provisoire est fixé à **230 000 DH** (deux cent trente mille dirhams), soit 5 % de l'estimation du maître d'ouvrage. Elle est restituée aux concurrents non retenus après le choix de l'attributaire.

Article 7 - Dossier administratif

Chaque concurrent produit les pièces suivantes :

- déclaration sur l'honneur conforme au modèle de l'annexe 2 ;
- original de la caution provisoire ;
- attestation de régularité fiscale datant de moins d'un an ;
- attestation d'affiliation et de régularité CNSS datant de moins d'un an ;
- certificat d'immatriculation au registre du commerce ;
- certificat de qualification et de classification : secteur J – Électricité, qualification J.4 « Réseaux de distribution BT/HTA », classe correspondant au montant estimatif du marché.

Article 8 - Capacité financière

Le concurrent justifie d'un chiffre d'affaires annuel moyen hors taxes, sur les trois derniers exercices clos (2023, 2024, 2025), au moins égal à **6 500 000 DH**. Justificatifs : bilans et comptes de produits et charges certifiés.

Article 9 - Références techniques

Le concurrent produit **quatre (4) attestations de référence** délivrées par des maîtres d'ouvrage publics ou privés, relatives à des **travaux de construction ou de réhabilitation de stations de pompage**, réalisés au cours des cinq (5) dernières années, d'un montant unitaire au moins égal à 1 000 000 DH TTC.

Article 10 - Dossier technique

Le dossier technique comprend obligatoirement :

- le planning d'exécution détaillé des travaux ;
- le plan de charge de l'entreprise (marchés en cours avec montants et délais) ;
- la liste des moyens humains proposés, avec curriculum vitae signés et copies des diplômes ;
- la liste des moyens matériels proposés, avec justificatifs de propriété ou de location.

Moyens humains minimaux exigés :

Fonction	Nombre	Diplôme exigé	Expérience minimale
Chef de projet	1	Licence ou diplôme Bac+3 en électrotechnique	8 ans
Chef de chantier	1	Diplôme d'ingénieur d'État (Bac+5) en génie électrique	15 ans
Chef d'équipe électricien	2	Diplôme de technicien en électricité	5 ans

Moyens matériels minimaux exigés : 1 pelle hydraulique, 1 camion-grue, 1 dérouleuse de câble, 1 appareil de mesure d'isolement, 1 telluromètre.

Article 11 - Prospectus, fiches techniques et certificats

Le concurrent joint le prospectus et la fiche technique de chacune des fournitures suivantes : fourreaux PEHD Ø160 (prix 103), câbles BT Alu 3x150+70 mm² et 3x95+50 mm² (prix 201 et 202), boîtes de jonction BT (prix 203), extrémités BT (prix 204), coffrets de branchement et de comptage (prix 205), transformateurs HTA/BT (prix 302), cellules HTA (prix 303), tableaux BT (prix 304), piquets et câbles de terre (prix 305).

Les certificats de conformité aux normes citées au CPS, délivrés par un laboratoire accrédité, sont exigés pour les câbles, les coffrets et les transformateurs.

Pour les transformateurs et les cellules HTA, le concurrent produit en outre le **certificat d'homologation délivré par le laboratoire interne de la Société Régionale de Distribution du Saïss-Nord (SRDSN)**.

Article 12 - Évaluation des offres

12.1 - Les offres techniques des concurrents admis à l'issue de l'examen du dossier administratif sont notées sur 100 points selon le barème suivant :

Critère	Points
Note méthodologique (organisation du chantier, phasage, sécurité, coupures programmées)	25
Moyens humains : chef de projet	10
Moyens humains : chef de chantier	10
Moyens humains : 2 chefs d'équipe électriciens (5 points chacun)	10
Moyens matériels : pelle hydraulique	5
Moyens matériels : camion-grue	5
Moyens matériels : dérouleuse de câble	4
Moyens matériels : appareil de mesure d'isolement	3
Moyens matériels : telluromètre	3
Planning d'exécution	10
Bonne réputation de l'entreprise auprès des maîtres d'ouvrage (appréciation de la commission)	15
Total	100

12.2 – Seuil d'élimination : les offres techniques jugées insuffisantes ou non satisfaisantes par la commission sont écartées.

12.3 – Parmi les offres techniquement retenues, le marché est attribué au concurrent ayant présenté l'offre financière la moins-disante, après vérification des prix anormalement bas ou excessifs.

Article 13 - Délai d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est fixé à **4 mois** à compter de la date d'effet de l'ordre de service de commencement.

Article 14 - Langue et monnaie

Les offres sont rédigées en langue française et exprimées en dirhams marocains.

Article 15 - Relance

Le présent appel d'offres est lancé suite à l'annulation de l'appel d'offres n° AO-2025-087 portant sur le même objet (décision d'annulation du 20/10/2025 : aucune offre jugée conforme).

Aïn Atlas, le 27/10/2026
Le Directeur des Achats
Karim BENSÂÏD (personne fictive)

ANNEXE 1 - Modèle d'acte d'engagement

Je soussigné,, agissant au nom et pour le compte de la société, inscrite au registre du commerce de sous le n°, affiliée à la CNSS sous le n°, après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres n° AO-2026-014 relatif à : Travaux de renouvellement du réseau BT et construction de deux postes HTA/BT maçonnés - quartier Al Amal, commune d'Aïn Atlas, m'engage à exécuter les prestations conformément au CPS, moyennant les prix établis par moi-même, pour un montant de DH HT, DH de TVA (20 %), soit DH TTC.

Fait à, le - Signature et cachet du concurrent

ANNEXE 2 - Modèle de déclaration sur l'honneur

Je soussigné,, déclare sur l'honneur : être en situation fiscale et sociale régulière ; ne pas être en liquidation judiciaire ; m'engager à ne recourir à la sous-traitance que dans les conditions prévues au CPS ; ne pas me livrer à des pratiques de fraude ou de corruption ; certifier l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration.

Fait à, le - Signature et cachet du concurrent